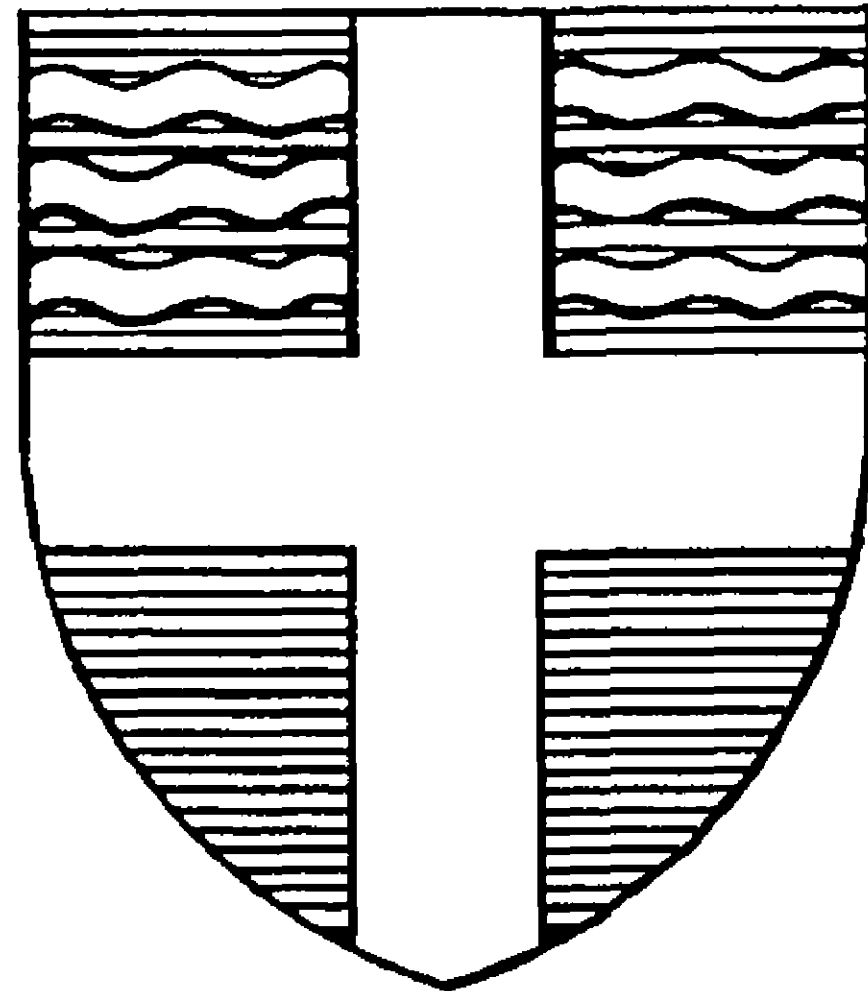


Original

Frank Lavanchy
Mairie de Versoix
Secrétaire général

COMMUNE DE VERSOIX



Compte rendu administratif et financier

1999

République et Canton de Genève

COMMUNE DE VERSOIX

**Compte rendu
administratif et financier**

de l'exercice 1999

pour la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF

1999

CONSEIL MUNICIPAL

Elu le 28 mars 1999

	Entré au Conseil en	Entré au Conseil en
PARTI RADICAL		
MM.	Leiser Jean-Marc	1998
	Malek-Asghar Patrick	1994
	Michel Jean-Pierre	1999
Mmes	Robas Michèle	1992
	Zwygart Isabelle	1996
PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN		
M.	Maréchal Géraldo	1999
Mme	Melo Martine	1995
Mme	Monod Carole	1999
MM.	Piccot Jean-Pierre	1975
MM.	Vagnières Philippe	1995
	Wagner Ernst	1998
PARTI LIBERAL		
M.	Burdet, Jean-Claude (dès le 15.5.2000)	1999
M.	Cartier Jean-Jacques (démission le 10.4.2000)	1999
M.	Fritz Jacques	1987/1999
Mme	Gaillet Anne-Marie	1999
M.	Genequand Claude	1999
Mme	Genequand Sylvie	1985
M.	Widmer Jean-Pierre	1991
ENTENTE COMMUNALE		
Mme	Jaeggle Pinto-Perreira	1999
M.	Meyll Pierre	1975
PARTI SOCIALISTE		
MM.	Demierre Yves	1991
	Gerber Yves (démission le 1.3.2000)	1999
	Leibzig Serge (démission le 1.4.2000)	1999
	Monnet Pierre Alain	1995
	(dès le 13.3.2000)	
	Rothlisberger Jean-Claude (dès le 10.4.2000)	1999
PARTI ECOLOGIQUE GENEVOIS		
M.	Mazzone Sergio	1991
Mme	Sauter Marie-José	1994
M.	Susini Alberto	1999

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL
pour la période 1999-2000

Présidente : M. Patrick Malek-Asghar

Vice-président : M. Jean-Pierre Widmer

Secrétaire : M. Sergio Mazzone

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Commissions permanentes :

Commission des bâtiments

Président : Jean-Pierre Piccot - **Vice-Président** : Claude Genequand
Jean-Claude Burdet, Geraldo Maréchal, Pierre Meyll, Jean-Pierre Michel,
Michèle Robas, Jean-Claude Rothlisberger, Alberto Susini

Commission de la culture et de la communication

Présidente : Michèle Robas - **Vice-Présidente** : Martine Melo
Yves Demierre, Anne-Marie Gaillet, Sylvie Genequand, Virginie Jaeggli Pinto-Pereira,
Patrick Malek-Asghar, Jean-Pierre Piccot, Marie-José Sauter

Commission de l'environnement et espaces publics

Président : Sergio Mazzone - **Vice-Président** : Jean-Pierre Michel
Yves Demierre, Sylvie Genequand, Pierre Meyll, Carole Monod, Jean-Pierre Piccot,
Michèle Robas, Jean-Pierre Widmer

Commission des finances, administration et économie

Présidente : Martine Melo - **Vice-Président** : Jacques Fritz
Claude Genequand, Jean-Marc Leiser, Patrick Malek-Asghar, Pierre Meyll,
Pierre-Alain Monnet, Marie-José Sauter, Ernst Wagner

Commission sociale, jeunesse

Présidente : Isabelle Zwygart - **Vice-Présidente** : Virginie Jaeggli Pinto-Pereira
Jean-Claude Burdet, Anne-Marie Gaillet, Sergio Mazzone, Pierre-Alain Monnet,
Carole Monod, Michèle Robas, Philippe Vagnières

Commission sport, écoles, gérance

Président : Jacques Fritz - **Vice-Président** : Jean-Marc Leiser
Yves Demierre, Claude Genequand, Virginie Jaeggli Pinto-Pereira, Sergio Mazzone,
Carole Monod, Philippe Vagnières, Isabelle Zwygart

Commission aménagement et urbanisme

Président : Jean-Pierre Widmer - **Vice-Président** : Ernst Wagner
Sylvie Genequand, Jean-Marc Leiser, Patrick Malek-Asghar, Geraldo Maréchal,
Pierre Meyll, Jean-Claude Rothlisberger, Marie-José Sauter

Commission sécurité

Président : Yves Demierre - **Vice-Président :** Jean-Pierre Michel
Jacques Fritz, Anne-Marie Gaillet, Virginie Jaeggle Pinto-Pereira, Alberto Susini,
Philippe Vagnières, Ernst Wagner, Isabelle Zwygart

2. Commissions ad hoc

Commission de gestion d'Ecogia

Président : Pierre Meyll - **Vice-Président :** Claude Genequand
Sergio Mazzone, Martine Melo, Pierre-Alain Monnet, Isabelle Zwygart

Commission de gestion du Fonds Livada

Demierre Yves, Genequand Sylvie, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Sauter Marie-
José, Schneckenburger René

3. Représentation du Conseil municipal

Ecole et Quartier : Melo Martine, Demierre Yves.

Musique Municipale de Versoix : Melo Martine, Robas Michèle.

Les Mouflets : Genequand Sylvie, Monod Carole

Le Rado : Gaillet Anne-Marie, Vagnières Philippe

4. Commission spéciale

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale :

Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre (nommés par le Conseil
municipal); Ricci Alain (nommé par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice
(nommé par le Conseil d'Etat).

CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Président : Salamin Pierre-Marie; **vice-président :** Burnand Frank; **membres :**
May Alain, Piccot Jean-Pierre, Prigioni Pierre, Ricci François, Susini Alberto, Widmer
Jean-Pierre.

CONSEIL DE FONDATION BON-SEJOUR

Membres nommés par le Conseil municipal :

Mmes Hammer Gabrielle, Sauter Marie-Josée, Maitre-Burnand Eliane, Monod Carole, Kopp Elisabeth.

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Bovier Elie, Pernet Micheline, Perrot Guy, Philippin Gilbert.

Conseiller administratif délégué : Mme Schmied Véronique

Président du Conseil de Fondation : M. Graber Claude.

FONDATION DE LA CRECHE

Membres nommés par le Conseil municipal :

Mme Etienne Anne, Pulver Ninon, Saunier Paulette, , Mme Schneckeburger Janine, M. Burdet Jean-claude, Mme Susini Jalila.

Membres nommés par le Conseil administratif :

Mme Bersier Véronique, Mme Perey Christiane, Mme Roder Corinne

Conseiller administratif délégué : Schmied Véronique

Présidente du Conseil de Fondation : Mme Schneckeburger Janine

FONDATION POUR L'INSTALLATION A VERSOIX D'ENTREPRISES, D'ARTISANAT ET DE COMMERCES (FIVEAC)

Membres nommés par le Conseil municipal :

MM. Genequand Claude, Graber Stéphane, Leibzig Serge, Rodriguez Luis, Ricci Daniel, Sauter Marie-José, Bianchetti Maurice, Botteron Gilbert

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Botteron Gilbert, Sanz Claude.

Conseiller administratif délégué : Schneckeburger René.

Président du Conseil de Fondation : M. Sanz Claude

Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1999

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 1999 au 31 mars 2000. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 1999 uniquement.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 9 séances durant la période sous revue. S'y sont ajoutées 74 séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

19 avril 1999 :

- Approuvé les statuts du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite (GICORD)
- Présentation des comptes 1998
- Crédit de Fr. 97'000,-- pour trois déchetteries

17 mai 1999 :

- comptes 1998

2 juin 1999 :

- Prestation ^{de} serment des Conseillers municipaux
- Election du Bureau du Conseil municipal
- Nomination des membres aux diverses commissions

21 juin 1999

- Cautionnement de la FIVEAC pour un emprunt
- Cautionnement de la Fondation Communale Versoix-Centre pour renouveler un emprunt
- Crédit de Fr. 90'000,-- pour différents travaux d'entretien des bâtiments communaux
- Préavis favorable au projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit (OPB et projet de plan d'assainissement du bruit routier

20 septembre 1999

- Crédit de Fr. 260'000,-- pour le prolongement de la chaussée Versoix-la-Ville (2^{ème} étape)
- Crédit de Fr. 332'000,-- pour la réalisation de l'aire de compostage communal au GICORD
- Délégation de pouvoirs au Conseil administratif pour signer les actes authentiques
- Acceptation des comptes 1998 de la Résidence de Bon-séjour
- Acceptation des comptes 1998 de la Crèche Fleurimage

25 octobre 1999

- Présentation du budget 2000
- Acceptation des comptes 1998 de la Fondation Communale Versoix-Centre
- Acceptation des comptes 1998 de la FIVEAC

15 novembre 1999

- budget 2000
- Cessions au domaine public communal et au domaine privé communal
- Servitudes pour le collecteur de Fleur d'Eau

13 décembre 1999

- Pris acte du projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit (OPB) et du projet de plan d'assainissement du bruit routier
- Acceptation de l'étude générale d'Ecogia
- Acceptation du projet de budget de la Crèche Fleurimage

14 février 2000

- Crédit de Fr. 77'000,-- pour la réfection de différents bâtiments communaux
- Crédit de Fr. 1'060'000,-- pour la réalisation de collecteurs au chemin de Montfleury
- Crédit de Fr. 65'000,-- pour l'achat de matériel d'exploitation du restaurant du Centre sportif
- Nomination au grade de Premier Lieutenant des Sapeurs-pompiers du Lieutenant Philippe Decrind.

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 2 avril 1995

Rességuier Alain, Schmied Véronique, Schneckenburger René

Répartition des fonctions administratives

M. Alain Rességuier (suppléante : Mme Véronique Schmied)

Aménagement - Bâtiments – Environnement – Espaces verts

Mme Véronique Schmied (suppléant : M. René Schneckenburger)

Sports – Ecoles – Gérance – Affaires sociales – Jeunesse - Sécurité

M. René Schneckenburger (suppléant : M. Alain Rességuier)

Administration – Economie – Culture – Communication - Ecogia

Aménagement - Bâtiments – Environnement – Espaces verts

Conseiller administratif délégué : M. Alain Rességuier

Aménagement, urbanisme

Statistique des dossiers autorisations pour l'exercice 1999 (soit du 01.04.1999 au 31.3.2000)

	1996	1997	1998	1999
préavis donnés par la Commune	64	46	68	60
préavis favorables	56	40	55	53
préavis défavorables	8	6	13	7

En ce qui concerne les 53 préavis favorables accordés par la Commune, le DAEL nous a suivis 32 fois. Les 21 dossiers, restant sans réponses du DAEL, sont soit trop récents ou soit la Commune a dû donner plusieurs préavis pour une affaire n'obtenant qu'une autorisation définitive du Département.

Au sujet des 7 préavis défavorables, le DAEL a donné un avis contraire 1 fois. Les 6 dossiers, restant sans réponse, sont soit trop récents ou alors ont été traités plusieurs fois par la Commune sans à chaque fois obtenir un avis définitif du Département.

Travaux

Génie civil, assainissement, voirie, nettoyage,
signalisation routière, cours d'eau, décoration florale

Assainissement

Le poste budget « entretien canalisations » a été utilisé à raison de Fr. 77'000.-- réparti de la façon suivante :

- curage des canalisations et contrôle sectoriel par caméra, dont
Fr. 22'000.-- uniquement pour la route de Saint-Loup (collecteur obturé
par des racines).....Fr. 43'000.--
- entretien annuel des sacs de routes.....Fr. 12'000.--
- interventions pour réparations locales de collecteurs, d'égouts et de fontaines.....Fr. 22'000.--

Notre réseau

Ce sont 34 km de chaussées et 9 km de trottoirs communaux entretenus par notre service Voirie, soit une surface de 264'000 m². Sur 90 artères ou chemins, 67 font partie du domaine public communal, les autres étant répartis de la façon suivante :

- domaine public cantonal : 5
- chemins forestiers cantonaux : 6
- chemins privés : 12

Pour toutes les nouvelles constructions privées, la Commune essaie (dans la mesure du possible) d'obtenir les cessions ou servitudes nécessaires à l'aménagement de trottoirs ou toutes autres constructions (giratoire, rétrécissement ou élargissement de chaussée, places de parc) permettant d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Le sous-sol de notre réseau, dans la zone urbaine, est parcouru par environ 60 km de canalisations d'eaux usées, pluviales ou mélangées (unitaire). Plus de 1'000 regards (ou cheminées) nous permettent de contrôler l'état de nos collecteurs et de procéder sectoriellement à leur nettoyage.

600 sacs de routes équipent nos chaussées afin de récolter les eaux pluviales.

Environ 90% de notre zone urbaine est maintenant équipée en séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées (WC, douches, eaux industrielles, lavabos, etc.) sont acheminées à la STEP d'Aïre, via la station de pompage située sur le quai de Versoix, pour y être traitées. Les eaux pluviales sont quant à elles directement déversées dans un cours d'eau (la Versoix, canal de Saint-Loup, etc.) ou dans le lac.

Dans la zone rurale, 60 km environ de collecteurs communaux d'eaux pluviales récoltent les eaux de drainage de notre zone agricole.

Cours d'eau

Budget d'entretien des cours d'eau : Fr. 25'000.--

Aucune intervention importante n'a été nécessaire, notre service Voirie s'étant chargé de l'entretien courant de nos différents cours d'eau. Une échelle à poissons a été construite dans le Nant-de-Braille, au droit du passage sous la route de Suisse ; celle-ci a été prise en charge à raison de 80% par l'Etat de Genève.

Les cours d'eau communaux sont au nombre de 5, soit :

- Canal de Saint-Loup ou de Versoix
- Nant de Terra-Casa
- Nant-de-Braille
- Nant de Crève-Coeur
- Ruisseau du Creuson.

Le plus important est le canal de Saint-Loup, qui s'étend du hameau de La-Bâtie (prise d'eau sur la Versoix) pour se jeter 5 km plus loin dans le Nant-de-Braille. Une magnifique promenade piétonne longe celui-ci de la pisciculture cantonale jusqu'au chemin de Montfleury.

Eclairage public

Pour l'éclairage public, les travaux d'entretien se poursuivent régulièrement : Fr. 10'000.-- en 1999 (changement ponctuel de candélabres, réparations, améliorations). Le coût de la maintenance et de la consommation électrique de l'éclairage public de notre commune (450 points lumineux) s'est monté à Fr. 90'000.--.

Un crédit de Fr. 450'000.-- a été voté par le Conseil municipal afin d'améliorer l'ensemble de l'éclairage public de notre Commune. Après avoir équipé ou renforcé en lumière les chemins mal éclairés, il a été procédé au changement des lampes au mercure par des lampes au sodium (jaune) et ce, pour des raisons écologiques et économiques.

Routes

Les postes budgétaires « travaux routiers, emplacements, parcs » de Fr. 275'000.-- se répartissent de la façon suivante :

- entretien du passage inférieur de Pont-Céard (carbonatation) Fr. 72'000.--
- élargissement ponctuel à l'avenue De-Choiseul, suite à la cession de terrain Fr. 20'000.--
- aménagement du secteur Bon-Séjour (1^{ère} étape) Fr. 17'000.--
- création trottoir au chemin Courvoisier (solde) Fr. 6'000.--
- aménagement du carrefour Lac/Yung Fr. 4'000.--
- entretien végétation et forêt, dont Fr. 32'000.-- pour les platanes sur le quai Fr. 68'000.--
- entretien marquage, signalisation Fr. 28'000.--
- traitements divers (rats, araignées, etc.) Fr. 5'000.--
- entretien serrurerie (glissière, portail, clôture) Fr. 5'000.--
- entretien routier ponctuel Fr. 42'000.--
- peinture barrière passage sous-voies Gare de Versoix Fr. 8'000.--

Principaux chantiers « grands travaux » réalisés ou en cours

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Coût</i>	<i>Subvention</i>
Ch. Courvoisier	Réfection de la chaussée Eclairage public / sac eaux pluviales, y.c. complément pour réalisation d'un trottoir	450'000.--	480'000.--	
Campagne de reprofilage	Pose enrobé et revêtement sur divers chemins communaux Réfection de brèches, traitement de fissures, etc.	520'000.--	450'000.-- en cours	
Ch. Val-de-Travers Ch. Vandelle	Mise en séparatif collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection chaussées Création d'une piste cyclable Fermeture ch. Val-de-Travers	680'000.--	600'000.--	250'000.-- y.c. taxe et particip. des privés
Ch. Dégallier	Mise en séparatif des collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection totale de la chaussée	1'900'000.--	1'500'000.-- en cours pose couche de finition	370'000.-- y.c. taxe
ST.PO Ecogia station de pompage	Réfection de la ST.PO d'Ecogia et reconstr. de la conduite de refoulement	200'000.--	170'000.-- en cours	50'000.--
Eclairage public Commune de Versoix	Amélioration du réseau d'éclairage public sur l'ensemble de la Commune	400'000.-- (sur 3 ans)	50'000.-- en cours	--
Suite pénétrante Versoix-la-Ville	Suite création de la chaussée, trottoir, éclairage public	260'000.--	en cours	--
Aire de compostage intercommunale GICORD	Construction d'une aire de compostage intercommunale à Bellevue (particip. Versoix)	332'000.--	295'000.-- en cours	--
Commune de Versoix	Création de nouveaux centres de récupération	100'000.--	25'000.-- en cours	--

Principaux chantiers en conception

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Subvention</i>
Richelien (suite constr. des collect. eaux usées jusqu'à La-Bâtie et Plateau de Richelien)	Suite <u>étude</u> de l'assainissement du secteur de Richelien	200'000.--	demande en cours
Ch. de Montfleury supérieur	Collect. eaux usées pour mise en séparatif secteur en amont du ch. de Montfleury	1'100'000.--	450'000.--
Pont CFF Montfleury	Elargissement du pont existant y.c. racc. trottoir de part et d'autre (particip. de Versoix)	750'000.--	500'000.--
Rte de Saint-Loup (Migros/canal)	Chemisage collect. eaux usées existant et réalisation d'un collect. eaux pluviales	1'000'000.--	300'000.--
Ch. des Cascades	Réalisation cheminement piétonnier le long des voies CFF	300'000.--	--
Ecogia	Réfection complète des réseaux souterrains (eaux usées, eaux pluviales, eaux potables, électricité, téléphone, chauffage, etc.)	1'100'000.--	--
Sauverny	Collect. eaux usées raccordé à une ST.PO située sur Sauverny France	600'000.--	200'000.--
Giratoire Ravoux/Lac	Aménagement giratoire et trottoirs	350'000.--	100'000.-- en discussion

**Tableau de répartition des relevés horaires
des Services Voirie et Espaces Verts
(un homme = 1'800 h. p/an)**

Activité	1999
Heures totales Service Voirie et Espaces Verts	18'792
Entretien places et routes	4'731
Entretien emplacements publics	2'186
Entretien machines, matériel, dépôt	2'561
Entretien canal	291
Entretien emplacements sportifs	258
Entretien végétation	1'580
Manifestations (tente communale et matériel)	1'923
Décorations florales	3'285
Divers (votations, déneigement, sapins de Noël, pompiers, démonstrations, gros travaux)	1'977

Courant 1999, nous avons commencé la restructuration programmée pour 2000-2001, soit : la séparation du Service voirie et du Service des jardiniers.

Cette décision avait été prise afin de gérer au mieux le travail de l'ensemble du Service avec une répartition de travail et des responsabilités plus adaptées, un meilleur suivi des entretiens, et une mise en valeur de la spécificité de chacun. Elle découlait également du fait que notre Commune s'agrandit démographiquement, comme les surfaces du domaine privé ou public à entretenir, et les nouvelles prestations à effectuer.

Info-déchets

Les ordures ménagères sont levées, depuis le 1^{er} avril 2000, par l'entreprise Sauvin Schmidt SA, suite à la mise en soumission de la levée de nos déchets.

Un grand merci à l'entreprise Odelet Transports SA qui nous a toujours donné entière satisfaction durant son mandat.

L'entreprise Serbeco, elle, est toujours chargée de la levée des conteneurs de nos divers centres de récupération mis à disposition des concitoyens de notre Commune.

Deux nouveaux points de récupération ont été projetés (La Pelotière et le Bourg), les trois autres existants (Montfleury, parking Lachenal et place Bordier) seront réaménagés afin d'uniformiser nos points de récupération et les rendre plus attrayants.

De nouvelles mesures verront le jour dès 2000 afin d'améliorer encore notre taux de recyclage et d'inciter nos concitoyens au tri des déchets.

Pour cette année, nous sommes toutefois effarés de constater le sans-gêne et le manque total de sens civique de certaines personnes, **qui confondent récupération et recyclage avec décharge**, hélas !

Cette situation est d'autant plus regrettable que la grande majorité des citoyens utilisent à bon escient ces dispositions bien pratiques.

Merci de respecter ces emplacements et de poursuivre le tri de vos déchets afin de continuer à sauvegarder notre environnement.

Info-déchets

	1999	1998	1997	Evolution
	en to.	en to.	en to.	% 1998-1999
Ordures ménagères	3'754.00	3'671.00	3'536.00	2%
Papier	278.00	257.00	239.00	8%
Verre	289.00	298.00	291.00	-3%
Piles/batteries	0.70	0.70	1.00	0%
Aluminium	1.89	2.21	2.39	-14%
Fer blanc	3.36	3.30	4.02	2%
Ferraille	73.02	67.00	59.40	9%
PET	10.78	11.10	8.16	-3%
Habits et chaussures	17.96	17.00	17.92	6%
Total	4'429	4'327	4'159	2%
Habitants	10'362	10'208	10'021	2%
kg./habitant	427	424	415	1%
<u>Coût</u>				
Transport	540'000.00	522'000.00	545'000.00	3%
Traitement	875'000.00	851'000.00	829'000.00	3%

Sports – Ecoles – Gérance – Affaires sociales – Jeunesse – Sécurité

Conseillère administrative déléguée : **Mme Véronique Schmied**

Sports

Les subventions 1999« sports » ont été attribuées aux clubs suivants:

Libellés	Subventions 1999
BADMINTON	4'000.-
BASKET CLUB	56'000.-
C.N.V.	9'500.-
C.T.T.	1'900.-
F.C. VERSOIX	31'600.-
F.S.G	8'700.-
JUDO	8'500.-
TENNIS Club Versoix	12'700.-
TOTAL	132'900.-

Le Conseil administratif a pris la décision d'augmenter les subventions accordées au « mouvement jeunesse » en allouant globalement la somme de Fr. 52'000.-, soit Fr. 17'000.- de plus par rapport à l'exercice comptable précédent, et de revoir la répartition des subventions.

Mérites versoisiens sportifs

La cérémonie de remise des « Mérites » s'est déroulée le mardi 8 février 2000.

Voici la liste des nominés :

- a. pour un « coup de chapeau » à M. Stéphane BOHLI, champion d'Europe tennis junior
- b. pour un « mérite sportif junior » à Mlles Dorothee MAERKI, Sylvie WEBER, Simone EGGER, championnes genevoises de tennis junior interclubs
- c. pour une « distinction » au PEPS Mini-Volley, équipe des garçons, classée 3^{ème} au championnat suisse 1999
- d. pour une « distinction » à Mme Elena MILAKOWA-L'HUILLIER, championne du monde de ski nautique combiné
- e. pour une « distinction » à M. Julien VERGERES, champion genevois du cyclisme

- f. pour un « hommage » à la société de Tir et à ses champions suisses
- g. pour un « mérite junior » à Mlles Aline GENEQUAND et Emily MARTINEZ, championne genevoise de gym acrobatique

La plage de Port-Choiseul a connu également l'affluence du public grâce à ce bel été.

Le centre sportif

Comme chaque année, le centre sportif a été très fréquenté par la jeunesse : les journées sportives organisées par les écoles de Versoix et d'ailleurs sont régulières de mai à juin réunissant plus de 3000 élèves.

La société Ringier a loué nos terrains pour organiser une journée « football » sous forme de tournoi amical destiné aux médias suisses romands : journalistes, publicistes et animateurs de radios se sont défoulés avec le ballon rond.

La piscine, ouverte de fin mai à mi-septembre connaît de plus en plus de succès. Ce dernier est, évidemment, tributaire des conditions météorologiques.

L'été 1999 reste un bon millésime pour la caisse d'entrée : la recette dépasse les Fr. 79'000.-, soit 4% de plus que la saison précédente et ceci sans modifier les tarifs.

Du côté des infrastructures, signalons la construction d'une chambre froide dont le restaurant était privé.

Une extension du quai de déchargement a été réalisée sur l'arrière du bâtiment, permettant ainsi ce complément d'installation indispensable.

Ecoles

Population scolaire 1999 / 2000 :

Nombre d'élèves = 1082 répartis dans 53 classes

écoles : Argand	= 342 élèves, 18 classes
Bon-Séjour	= 108 élèves, 5 classes
Courvoisier	= 44 élèves, 2classes
Lachenal	= 325 élèves, 15 classes
Montfleury 1	= 189 élèves, 9 classes
Montfleury 2	= 74 élèves, 4 classes

Elèves domiciliés hors de la commune : 90 élèves.

Jeunesse - crèches et garderies, domaine social

Les membres de la commission sociale se sont réunis à 9 reprises durant la période concernée pour traiter les différents dossiers relevant des domaines susmentionnés.

Les principales subventions communales versées en 1999 sont les suivantes :

Subvention crèche Fleurimage	529'000.-
Subvention ludothèque	5'000.-
Subventions colonies	11'700.-
Subvention garderie les Mouflets	135'000.-
Subvention garderie Montfleury	10'500.-
Subventions Rado, Radis, Galaxy avec participation salaires animateurs	119'500.-
Subvention service orientation professionnelle	27'000.-
Subvention Hospice général	75'000.-
Allocations complémentaires OCPA	119'000.-
Subventions diverses (Samaritains, Club des Aînés)	3'500.-
Aide humanitaire	80'000.-

Jeunesse

Association LE RADO

Au RADIS

Le Radis est le secteur d'accueil, d'animation et d'encadrement pour les enfants de 5 à 12 ans. Ce secteur est en croissance permanente et répond à la nécessité qui se fait sentir de plus en plus forte avec les années. En effet, le Radis est réellement un lieu privilégié pour la vie sociale des enfants qui le fréquentent.

Les activités du Radis occupent le 1^{er} étage et le jardin du bâtiment. Ces espaces sont partagés avec l'équipe du parascolaire (GIAP) de l'école de Montfleury.

Mercredis aérés (15 enfants en moyenne)

Les activités des mercredis aérés ont été marquées par l'accroissement du nombre d'enfants fréquentant le Radis, dû, entre autres, à l'arrivée de nouvelles familles à Versoix.

Pour la première fois à Versoix, le Radis a organisé avec les équipes parascolaires la parade du « bonhomme hiver », le vendredi 26 mars.

Centre aéré

Durant les mois de juillet et août, le Radis est investi par une trentaine d'enfants par semaine, avides de vacances.

Au RADO.

Le Rado offre aux adolescents de 12 à 17 ans un espace d'accueil et de rencontres convivial. Les activités d'accueil axées autour des différents jeux comme billard, baby-foot, ping-pong restent des activités essentielles où se tissent les premières relations entre les jeunes. Dans un deuxième temps, les repas du mercredi ou du vendredi permettent de créer des liens entre les jeunes et l'équipe et de favoriser une participation active. En dehors de la vie au quotidien, le Rado organise différentes sorties durant les vacances scolaires.

Pour faire suite à un souhait exprimé par la commune, le Rado a engagé un animateur ayant une expérience dans le travail de rue, qui ira à la rencontre de jeunes qui ne fréquentent pas le centre.

Un projet d'ouverture du Rado en autogestion est en voie de réalisation. Les « grands » auront l'occasion de se retrouver les dimanches sans la présence d'adultes.

La Grève Nautique

Le Rado participe depuis plusieurs années aux activités de la Grève Nautique (juillet et août) de manière active, à la maison de la Grève, en déléguant un animateur.

Au GALAXY

Ce sont les « discos » pour adolescents de Versoix et de la région qui se déroulent tous les week-ends.

Crèches et garderies

Crèche Fleurimage

Depuis l'ouverture de la crèche en octobre 1995, Versoix n'a cessé de grandir et est devenue une ville. Il va sans dire que ce n'est pas sans conséquence sur la demande de placement d'enfants.

La crèche affiche complet pour toute l'année scolaire (85 enfants accueillis) et les laissés pour compte sont nombreux sur la liste d'attente !.

Une réflexion pour augmenter l'accueil des enfants à la crèche est en cours avec la protection de la jeunesse.

La Garderie des Mouflets

La Garderie des Mouflets accueille 24 enfants le matin et 18 l'après-midi. Elle souhaite par son travail rendre service aux parents, initier les petits à la vie collective et favoriser le développement de leurs activités créatrices.

La présidence du comité de l'association des Mouflets incombe à Madame Véronique Colombari.

La Garderie de Montfleury

Accueille les enfants du quartier dès l'âge de 20 mois, 3 matinées par semaine, au local réservé à l'AHM. Une vingtaine d'enfants par jour fréquentent cette garderie, dirigée depuis de nombreuses années par Mme M. Écuyer.

Colonie de vacances La Ruche

Accueille tous les étés une quarantaine d'enfants versois dans la maison aux Granges-sur-Salvan. Il faut rappeler que cette propriété est gérée par les sections de Meyrin, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Michèle Blanchard est la présidente de l'association pour Versoix.

Domaine social

Restaurants scolaires

Dès la rentrée scolaire 1999/2000, les bons de repas ont été remplacés par des facturations mensuelles, à la satisfaction des parents qui n'ont plus besoin d'acheter les carnets chaque semaine. Le nombre d'enfants se rendant aux cuisines scolaires est en forte augmentation, plus de 280 inscrits en 1999.

Les écoliers des écoles Lachenal et Courvoisier se rendent à l'Auberge du Raisin, tant que les travaux de la salle communale ne seront pas achevés.

Sortie des aînés 1999

Le 8 septembre 1999, 240 participants se sont rendus à la Saline Royale d'Arc et Senans en France, gérée et animée par l'institut Claude-Nicolas Ledoux. Ce lieu est devenu un centre culturel de rencontre. Après un copieux repas pris sur le site, nos invités ont bénéficié d'une visite guidée de la Saline et de l'exposition de cartographie. D'autres se sont installés à la Cafétéria en compagnie d'une accordéoniste fort sympathique.

Centre d'action sociale et de santé (CASS), 5, ch. Versoix-la-ville

Conformément à la loi sur l'aide à domicile, la nouvelle organisation du CASS de Versoix a été mise en place. et regroupe les différentes activités des services cantonaux et communaux, publics et privés, s'occupant d'aide sociale et d'aide à domicile. Cette nouvelle organisation comporte 3 unités de service, soit :

- accueil et secrétariat social, action sociale et financière et aide et soins à domicile : aides familiales, aides ménagères et infirmières
- avec un numéro unique depuis le mois de juin 2000 : 420.48.00.

La politique de l'aide à domicile a pour but de permettre aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles avant d'entrer dans un EMS, et de raccourcir les séjours hospitaliers. On constate les effets de cette nouvelle loi au travers des chiffres suivants portant sur les 10 dernières années :

- augmentation de 38% des prestations d'aide et de soins à domicile ;
- diminution de 15% des journées d'hospitalisation.

Le CASS de Versoix est destiné aux habitants des communes de Bellevue, Genthod, Collex, Céigny et Versoix.

Dans les locaux du CASS, l'**antenne du service d'orientation** est à disposition de toute personne souhaitant faire le bilan sur sa situation scolaire ou professionnelle, ou de personne sans emploi. Une borne informatique indiquant tous les emplois vacants en Suisse est à disposition de la population. Cette antenne est ouverte tous les après-midi (du lundi au vendredi).

L'équipe des bénévoles qui portent les repas à domicile, dont la responsable est Mme Sylvette Piccot, est toujours aussi active dans notre commune. Un grand merci à cette équipe.

L'aide humanitaire 1999

Comme chaque année, sur proposition de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué 0.7% des ressources fiscales de notre commune à l'aide humanitaire.

Pour 1999, ce sont principalement les projets en faveur d'aide aux enfants des pays du tiers-monde qui ont été retenus. Une aide a été accordée, également, aux institutions suisses venant aux secours de familles défavorisées dans notre pays.

Voici les principales institutions qui ont bénéficié d'une aide humanitaire :

Antenna Technologie : programme « spiruline »	3'000.-
Armée du Salut : Foyer « Coeur des Grottes »	10'000.-
Association les Amis de Boulac : construction d'un centre social (Caire)	1'000.-
Association Primavera : entre pour adolescents à Quito	5'000.-
ATD Quart Monde	3'000.-
Burkina Faso	7'000.-
Armée du Salut : Foyer des Grottes	
Centre éducatif Ecologique de la Côte Oaxaca, Mexique : centre d'accueil pour les enfants	3'000.-
Chaîne du Bonheur : Sud Soudan	1'000.-
Chaîne du Bonheur : tremblement de terre en Turquie	5'000.-
Enfants de l'Avenir : orphelins de Roumanie	3'000.-
EPER	3'000.-
Fédération Genevoise de Coopération : organisation communautaire dans un quartier populaire de Bogota	5'000.-
Handicap International	1'000.-
Hospice général : familles versoisiennes en difficulté	11'000.-
Jatur (Jeunes Associés Temporairement à Une Région) : projet au Bénin	1'000.-
Le Racard : centre hébergement d'urgence	2'000.-
Les Colis du cœur	2'000.-
Medi Cuba	1'500.-
Nouvelle Planète : Madagascar	5'000.-
Sentinelles	1'000.-
Terre des Hommes : Marche de l'Espoir	1'000.-

SECURITE

Le Conseil administratif, soucieux de préserver la paix sociale à Versoix, a créé en juin 1999 une commission « sécurité » regroupant :

- le service du feu
- la Protection civile
- les patrouilles scolaires
- la société de sauvetage
- les samaritains
- et dans un avenir proche les agents de sécurité municipaux (ASM).

L'objectif du Conseil administratif est d'assurer la sécurité des citoyens en renforçant le contenu communal par l'engagement d'ASM. En effet, avec la restructuration du poste de police de Versoix et les nouvelles tâches qui sont confiées aux gendarmes, il devient nécessaire, à court terme, d'avoir une police municipale.

La commission de la sécurité a travaillé toute cette année sur ce dossier ASM

Le Conseil municipal a déjà donné un accord de principe.

La mise sur pied effective de cette brigade se fera si le budget 2001 est accepté en novembre 2000.

D'autre part, le poste de police de Versoix a été maintenu, avec 6 agents affectés à des tâches de patrouilles préventives et d'ilotage (police de proximité).

Le poste est ouvert à la population de 10h à 12h y compris le samedi, et de 16h30 à 18h30.

Ainsi les patrouilles sont plus nombreuses, donc la présence de gendarmes plus visible.

Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 95 sorties, représentant 732 heures d'intervention. La tempête qui a sévi durant les derniers jours de décembre comptabilise à elle seule plus de 30 interventions.

Démissions :

Le Sapeur Frédéric Boccard, après 24 ans de service, a fait une demande de mise en retraite anticipée.

Le Sgtn Camille Moret, après 28 ans de service, a fait valoir son droit à la retraite avec effet au 29 février 2000.

Au 31 mars 2000, l'effectif des sapeurs-pompiers se composait de 3 officiers, 14 sous-officiers, 34 sapeurs et un médecin, soit au total 52 hommes.

Administration – Economie – Culture – Communication – Ecogia

Conseiller administratif délégué : M. René Schneckenburger

Administration communale et personnel

- Administration, finances, état civil : 7 postes (dont 1/90 % - 1/60 % - 2/50 %)
- Urbanisme, travaux, bâtiments (administration) : 5 postes (dont 2/50 %)
- Sports, communication, culture, social : 2 postes
- Centre sportif : 3 postes
- Voirie, cantonniers : 8 postes
- Voirie, jardiniers : 3 postes
- Bâtiments, concierges : 10 postes (dont 1/30 % - 1/65 %)
- Bibliothèque : 2 postes (dont 1/60 %)
- Ecogia : 2 postes
- Protection civile : 1 poste * (60 %)
- Patrouilleuses scolaires : 4 postes

* La personne chargée de l'Office intercommunal de la Protection civile dépend des quatre Communes de Versoix, Genthod, Bellevue et Collex-Bossy.

A ces postes, il convient d'ajouter les personnes engagées temporairement pour la piscine, la plage, ainsi que les étudiants travaillant quelques semaines pendant l'été.

Etat civil

L'Office de l'Etat civil a traité, en 1999, les événements suivants :

Registres spéciaux

1998
74 mariages
47 décès
1 reconnaissance
1 naissance

1998
77 mariages
31 décès
2 reconnaissances
2 naissances.

Les origines des personnes que nous avons mariées sont les suivantes :

Allemagne	3	Portugal	4
Autriche	1	Rép. Algérienne	1
Chili	1	Rép. Dém. de Somalie	1
Chine	1	Rép. du Congo	2
Colombie	1	Rép. du Ghana	1
Equateur	1	Rép. Pop. D'Angola	1
Espagne	5	Suède	1
Etats Unis d'amérique	1	Suisse	99
France	13	Tunisie	1
Grande- Bretagne	3	Yougoslavie	4
Italie	6		
Pays-Bas	2		
Pérou	1		

154

Délivrance d'extraits des registres spéciaux

Durant cette même période, il a été délivré 307 extraits d'actes (265 en 1998).

Registre des familles

En 1999, la mise à jour du Registre des familles a occasionné l'inscription de 198 événements d'état civil (160 en 1998), dont la naturalisation de 51 étrangers (44 en 1998) et 11 confédérés (23 en 1998), les autres inscriptions regroupant les naissances, mariages, décès, reconnaissances, divorces, changement de nom, rectifications.

Domaine d'Ecogia

Les travaux d'installation du centre de formation du CICR ont commencé. ISDC continue de fonctionner au Château. L'annexe pour les ordinateurs a permis de transformer un hangar en bâtiment informatique.

C'est surtout l'année 2000 qui marquera de grandes réalisations avec, notamment, le chauffage au bois.

Culture

Versoix-Spectacles :

Bilan de la 12^{ème} année aux Caves de Bon-séjour :

60 spectacles et concerts

7 expositions

et le plaisir d'accueillir plus de 35000 spectateurs.

Concours « artistes amateurs : le premier prix a été gagné par Pierre-Emmanuel FEHR. C'est un jeune versoisien qui excelle dans l'art du piano « classique »

Le Mérite culturel versoisien a été décerné au Journal Versoix-Région pour ses 10 ans d'activité, un « coup de chapeau » à la Confrérie des Potes au feu pour sa première place au concours gastronomique romand.

Bibliothèque communale

Animations

- * Mercredi 3 février , 20h-21h30, Monsieur Jean-Jacques BUSINO écrivain de romans policiers versoisien
- * Lundi 15 mars, 20h-21h30, "Les volcans de l'Alaska à la Terre de Feu" par Monsieur Thierry BASSET, géologue-volcanologue
- * Mercredi 21 avril, 20h-21h30, "L'enfant et la lecture" par Madame Monique LEVRAT, psychologue
- * Mercredi 26 mai, 20h-21h30, "Le mobbing ou le harcèlement psychologique au travail", conférence donnée par le Service de Promotion de la santé de la Croix-Rouge Genevoise
- * Mercredi 14 avril à 15h30, rencontre pour le **Prix CHRONOS-PRO SENECTUTE** : environ 50 jeunes, 4 adultes venus partager les impressions de lectures concernant les 9 livres proposés. Moment très vivant, le goûter a été très apprécié. Nos lecteurs ont primé les mêmes auteurs que ceux résultant du concours Chronos-Pro Senectute :

Florence SYVOS pour « Pochée » (Paris : L'Ecole des loisirs, 1997) et Yvon MAUFFRET pour « Goulven » (Le Faouët : Liv'éditions, 1998).

Il y a eu aussi la rencontre au Salon du livre du 17 avril, animée par Pro Senectute. NB. Ce sont **66 enfants** qui ont participé à ce concours en sein de la bibliothèque, **dont une classe de 5e primaire.**

- * Mercredi 7 septembre, 20h-21h30, à l'occasion des Journées du patrimoine, "La Versoix du 20e siècle" par Monsieur Claude FERRERO, ancien magistrat.
- * Mercredi 13 octobre, 20h-21h30, "La dépression... une maladie comme les autres" par Madame Pascale BOCKSBERGER du Service Promotion de la santé de la Croix-Rouge genevoise
- * Mercredi 10 novembre, 20h-21h30, "L'édition : une voie d'exigence" par Madame Francine BOUCHET éditrice de "La joie de lire"
- * Mercredi 22 décembre, 11h-12h, "Marchande d'ailes" contes dits par Madame Dominique Praz

Ecoles

Nous avons eu **17 visites de classes concernant** : 3 classes spécialisées (14 visites) et 2 responsables des activités parascolaires (3 visites).

En plus, des **activités parascolaires**, Madame Nancy CARREL a animé notre vitrine par les bricolages effectués par ses élèves sur le thème d'Halloween, de novembre à décembre. Madame Marie-France GOLAY et sa classe ont décoré la bibliothèque en décembre avec des boules suspendues au plafond et des dessins réalisés sur des cadres en plastic durs posés sur nos vitres.

Evolution

Nous avons prêté **28.542 livres à 6.740 lecteurs** (28.087 livres à 6.883 lecteurs en 1998), soit plus de livres prêtés à moins de lecteurs ; est-ce la présence toujours plus nombreuse de familles qui empruntent pour plusieurs enfants sous la même carte ? Nous l'interprétons ainsi, l'augmentation des prêts dans le secteur jeunes (plus 1.835) le signalant.

Prix littéraire pour la jeunesse

Le livre de la genevoise, **Albertine Germano Zullo**, "*Marta et la bicyclette*", édité par La Joie de lire à Genève, a reçu le **Prix de La Pomme d'Or de Bratislava 1999** ; la Biennale d'illustrations de Bratislava, BIB, est la plus ancienne et aujourd'hui même l'unique exposition internationale d'illustrations de livres pour enfants.

L'Office fédéral de la culture suisse a officiellement mandaté l'Institut suisse de littérature pour la jeunesse, ISLJ pour l'organisation de la participation de notre pays à la BIB dont il assure le financement. Il est à noter qu'**Albertine** est la seule artiste suisse, à ce jour, à avoir reçu une Pomme d'Or ; elle a été remarquée parmi plus de 300 artistes venus de 47 pays.

Conclusion

Internet a continué à solliciter notre attention : formation, découvertes, un peu de surf pour trouver des informations et surtout préparation de la page WEB. En plus de l'adresse E-mail www.bibliversoix@span.ch, nous offrons une page permettant la consultation de notre fonds sous www.biblio-versoix.ch. Rendez-nous visite sur ce site.

ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 1999 et aux comptes de l'exercice 1998, les comptes 1999 laissent apparaître les résultats suivants :

	Comptes 1999	Budget 1999	Comptes 1998	Différence par rapport au	
				Budget 1999	Comptes 1998
Charges	20'580'172,30	19'899'022,--	19'963'798,--	681'150,--	616'374,--
Revenus	20'723'767,24	19'906'376,--	20'005'327,--	817'391,--	718'440,--
Résultats	143'593,94	7'354,--	41'528,35		

Le boni d'exercice de Fr. 143'593,94 représente le 0,69 % du total des revenus. Il est supérieur de Fr. 102'065,59, à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 1998.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint Fr. 4'356'593,94 contre Fr. 4'053'414,-- prévus au budget 1999 en augmentation de Fr. 154'388,74 par rapport aux comptes de l'exercice 1998.

Cette variation est la conséquence directe de la comptabilisation de la totalité de l'amortissement de la Crèche, alors qu'il était prévu au budget d'amortir uniquement la partie "parc public". En effet, le bâtiment devait être cédé à la Fondation communale de la Crèche, opération qui a été reportée.

Charges

Par rapport aux comptes 1998, les charges augmentent de Fr. 616'373,91, soit de 3,09 %.

30. Autorités et personnel

Fr. 5'145'748,--

La masse salariale représente le 25 % des charges totales. L'augmentation par rapport aux comptes de l'an passé est de Fr. 57'762,-- ou de 1,14 %. Elle s'explique par l'attribution des augmentations, des primes, ainsi que d'une indexation des traitements au 1^{er} janvier 1999 de 1 %.

31. Biens, services, marchandises

Fr. 4'475'027,--

Cette rubrique représente le 21,74 % des charges, en diminution de Fr. 149'787,-- ou de 3,24 % par rapport à 1998.

En réalité, elle augmente de Fr. 365'213,-- due à l'effort qui a été consenti au niveau des coûts d'entretien des bâtiments communaux. Cette hausse a été compensée par la suppression dans cette rubrique des frais de la Crèche pour un montant de Fr. 515'000,--. Ces frais ont été transférés sous la rubrique 36, subventions accordées.

32. Intérêts passifs

Fr. 2'019'233,--

Ce poste accuse une diminution de Fr. 133'440,--. Cette évolution est due à la diminution de la dette de Fr. 1'125'740,-- et aux conditions très favorables du marché des capitaux qui a permis de renouveler des emprunts à des taux d'intérêts intéressants.

Le total des intérêts passifs représente le 9,81 % des charges de fonctionnement contre 10,78 % en 1998 et 11,41 % en 1997.

Au 31 décembre 1999, la dette consolidée, soit les emprunts à long terme, a atteint un montant de Fr. 39'300'000,-- avec un taux d'intérêts moyen de 4,63 %.

Cette évolution est le reflet de la nouvelle politique d'investissements appliquée par notre Commune depuis 1997 qui limite les investissements à l'autofinancement, ce qui permet de ne pas recourir à de nouveaux emprunts.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

Fr. 1'082'549,--

L'augmentation par rapport aux comptes 1998 est de Fr. 61'535,-- ou de 6,03 % et par rapport au budget 1999 de Fr. 522'549,-- ou de 93,31 %. Cet écart est dû au transfert dans les comptes de fonctionnement des frais d'acquisition du Domaine d'Ecogia qui figuraient auparavant au bilan pour Fr. 413'254,--. Cette opération n'avait pas été prévue. De plus, la progression de ce poste s'explique également par l'effort qui a été porté afin de respecter les directives des services financiers de l'Etat qui préconisent des provisions d'au moins 30 % du reliquat des impôts.

331. Amortissements

Fr. 4'213'000,--

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. Ils s'accroissent de Fr. 52'323,-- ou de 1,26 % par rapport en 1998.

34.-35. Contributions et dédommagements

Fr. 1'963'278,--

Ce poste augmente de Fr. 101'469,-- ou de 5,45 % par rapport en 1998. Cette augmentation est due aux cotisations du GIAP, à la hausse des coûts des traitements des ordures ménagères et aux frais de perception des impôts.

36. Subventions accordées

Fr. 1'681'337,--

Cette rubrique augmente de Fr. 626'511,-- ou de 59,4 % par rapport aux comptes de l'an passé en raison essentiellement du transfert de la rubrique 31 des frais de la Crèche pour 515'000,-- ainsi que par la création d'un nouveau poste, promotion économique pour Fr. 98'300,--.

Revenus

Par rapport au budget 1999, les revenus enregistrent une augmentation de Fr. 817'391,-- , soit de 4,1 %.

40. Impôts

Fr. 14'563'218,--

Le détail des recettes fiscales est donné dans un tableau annexé au présent compte rendu administratif et financier.

Les impôts sur les personnes physiques progressent de Fr. 1'312'326,-- ou de 9,88 % par rapport à 1998 et de Fr. 1'104'097,-- ou de 8,18 % par rapport au budget 1999. Ces résultats sont dus non seulement à la conjoncture économique, mais aussi à une très nette amélioration de l'impôt induite par la réorganisation de l'administration fiscale.

Les impôts sur les personnes morales accusent une diminution de Fr. 500'236,-- par rapport aux comptes 1998 et de Fr. 540'879,-- par rapport au budget 1999. Il est important de préciser que de 1996 à 1999, les résultats de cette rubrique ont été influencés par deux éléments. Le passage d'un mode d'imposition *praenumerando* à un mode *postnumerando* (impôts calculés sur les résultats effectifs de l'année en cours), ainsi que par l'application de la loi sur la dissolution des sociétés immobilières. De ce fait, durant cette période, il nous a été attribué des montants estimés par les services de l'Etat et les provisions que nous avons comptabilisées se sont avérées insuffisantes pour couvrir le montant de Fr. 623'531,20 représentant la rectification des impôts évalués pour l'année 1997 et qui nous a été déduit de la production des impôts en 1999.

43. Revenus divers

Fr. 596'628,--

Cette rubrique augmente de Fr. 91'978,-- ou de 18,23 %. Cette variation provient de l'amélioration des recettes de la piscine, de la vente de bons pour les restaurants scolaires, ainsi que des redevances du cimetière.

44. Parts à des recettes et contribution sous affectation

Fr. 89'831,--

En diminution de Fr. 18'169,-- ou de 16,82 % par rapport au budget 1999, dus aux impôts spéciaux sur les bénéfices immobiliers qui se sont avérés largement au dessous de nos prévisions budgétaires.

45. Dédommagements de collectivités publiques

Fr. 182'360,--

L'augmentation de Fr. 6'160,-- par rapport au budget s'explique par une nouvelle location de locaux situés au Centre social.

46. Subventions et allocations

Fr. 1'878'672,--

Cette rubrique diminue de Fr. 43'328,-- ou de 2,25 % par rapport au budget 1999 et de Fr. 155'344,-- ou de 7,64 % par rapport aux comptes 1998. Cette variation provient essentiellement du fonds d'équipement communal dont le montant nous est attribué par les Services financiers de l'Etat.

TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 1999

Compte de fonctionnement (90)

Charges	16'367'172.30	Revenus	20'723'766.24
Amortissements	4'213'000.00		
Excédent de revenus	143'593.94	Excédent des charges	0.00
	20'723'766.24		20'723'766.24

Investissements nets (910)

Investissements	3'795'151.10	Subventions d'investissements et autres recettes	1'331'726.70
		Augmentation des investissements nets	2'463'424.40
	3'795'151.10		3'795'151.10

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	2'463'424.40	Reprise des amortissements	4'213'000.00
(*) Excédent de financement	1'893'169.54	Reprise de l'excédent de revenus	143'593.94
		(*) Insuffisance de financement	
	4'356'593.94		4'356'593.94

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement		(*) Excédent de financement	1'893'169.54
Report au bilan	5'544'726.70	Report au bilan	3'795'151.10
Augmentation de la fortune nette	143'593.94	Diminution de la fortune nette	
	5'688'320.64		5'688'320.64

(*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement 1999

**EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE CONTROLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 1999 ETABLI PAR
LA SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE S.A.**

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 1999 :

- nouvelle régression du total du bilan de 0,67 % au 31 décembre 1999;
- régression des disponibilités pour Fr. 420'000,-;
- hausse des avoirs, en particulier des comptes courants et du reliquat des impôts communaux;
- diminution de la valeur des investissements de Fr. 177'000,- en chiffre rond;
- nouvelle diminution de la dette communale consolidée représentant Fr. 3'727,- par habitant, contre Fr. 3'918,- à fin 1998;
- important excédent de financement des investissements;
- nouvelles progressions des revenus de 3,59 % (+ 4,89 % en 1998) et des charges de 3,09 % (+ 4,73 % en 1998) au compte de fonctionnement par rapport à 1998, soit une augmentation plus forte des revenus que des charges;
- très forte hausse de la participation au fonds de péréquation financière intercommunale des personnes morales pour plus de Fr. 580'000,- et hausse également du rendement des centimes communaux des personnes physiques de 9,87 % (+ 5,09 % en 1998);
- boni 1999 en augmentation par rapport au budget et en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 1999 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.

D'autre part, les directives du Département de l'intérieur, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier Monsieur Michel Cela, chef comptable, pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1999.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans deux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour étayer notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 1999 qui vous sont soumis.

SCF REVISION S.A.

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1999 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 1999	COMPTES 1999
300	Autorités et commissions	145'700.00	144'060.00
301	Traitement du personnel	3'977'319.00	3'942'280.40
303	Assurances sociales	348'791.00	349'573.00
304	Caisse de pensions et de prévoyance	415'140.00	483'200.75
305	Assurance-maladie et accidents	163'984.00	161'185.00
306	Prestations en nature	3'000.00	3'900.00
307	Prestations aux pensionnés	25'000.00	29'209.60
309	Autres charges de personnel	24'000.00	32'338.80
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	151'500.00	144'678.06
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	128'500.00	134'768.65
312	Eau, énergie, combustibles	618'100.00	619'385.50
313	Achat de fournitures et de marchandises	383'800.00	426'414.75
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'238'000.00	1'268'815.67
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	99'900.00	108'416.80
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	249'050.00	227'272.65
317	Dédommagements	90'500.00	81'531.35
318	Honoraires et prestations de service	1'343'951.00	1'317'082.46
319	Frais divers	134'000.00	146'660.65
322	Dettes à moyen et long termes	2'100'000.00	2'019'233.25
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	560'000.00	1'082'549.40
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	4'046'060.00	4'213'000.00
346	Compensation financière aux communes françaises	99'000.00	88'439.00
351	Cantons	1'353'052.00	1'379'705.57
352	Communes	497'000.00	495'133.60
361	Cantons	0.00	0.00
363	Propres établissements	235'000.00	233'259.70
365	Institutions privées	1'191'550.00	1'176'982.70
366	Personnes physiques	191'125.00	187'566.80
367	Etranger	86'000.00	83'528.19
T O T A U X		19'899'022.00	20'580'172.30

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1999

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 99	COMPTES 99	%
30	Charges de personnel	5'102'934.00	5'145'747.55	0.84
31	Biens, services et marchandises	4'437'301.00	4'475'026.54	0.85
32	Intérêts passifs	2'100'000.00	2'019'233.25	-3.85
330	Pertes s/débiteurs	560'000.00	1'082'549.40	93.31
331	Amortissements	4'046'060.00	4'213'000.00	4.13
34	Contributions à d'autres collectivités	99'000.00	88'439.00	-10.67
35	Dédommagements à collect. publiques	1'850'052.00	1'874'839.17	1.34
36	Subventions accordées	1'703'675.00	1'681'337.39	-1.31
TOTAL		19'899'022.00	20'580'172.30	3.42

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 99	COMPTES 99	%
40	Impôts → <i>Redire d'Etat PP et P</i>	15'812'000.00	16'725'755.45	5.78
42	Revenus de biens	1'383'526.00	1'250'519.49	-9.61
43	Revenus divers	504'650.00	596'628.10	18.23
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	108'000.00	89'831.35	-16.82
45	Dédommagements de collect. publiques	176'200.00	182'360.00	3.50
46	Subventions et allocations	1'922'000.00	1'878'671.85	-2.25
TOTAL		19'906'376.00	20'723'766.24	4.11

RESULTATS EXERCICE

7'354.00

143'593.94

Beur Tableau

620

401

406

408

409

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1999 (Classification fonctionnelle)

FONCTION	LIBELLES	COMPTES 1999		BUDGET 1999	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	63 087.35		68 700	
02	Conseil administratif, maire et adjoints	156 118.75		155 475	
05	Administration générale	2 284 445.76	53 506.65	2 221 332	29 500
08	Immeubles du patrimoine administratif	1 097 241.07	238 989.45	1 189 181	229 250
09	Autres charges et revenus	136 419.10	596 151.45	122 552	736 000
10	Etat civil	93 480.70	23 265.50	95 346	23 000
11	Police municipale	88 277.45	7 460.00	88 673	7 500
14	Incendie et secours	521 082.10	72 907.10	513 500	68 000
16	Protection civile	273 000.45	106 000.00	289 773	105 000
21	Ecoles publiques	3 138 112.65	72 869.70	3 089 762	60 800
30	Encouragement à la culture	498 487.45	57 586.10	518 390	48 500
33	Parcs et promenades	433 580.45		462 643	
34	Sports	2 036 732.57	224 442.10	1 985 191	213 100
35	Autres loisirs	61 587.35	3 000.00	58 450	3 000
54	Institutions pour la jeunesse	1 277 886.70	170 017.20	1 051 046	142 900
58	Aide sociale	507 267.42	41 623.00	529 243	37 100
62	Routes communales	1 892 787.10	36 652.00	1 851 042	32 000
65	Trafic régional	13 641.00	13 129.00	12 351	10 500
71	Protection des eaux	584 462.35		579 390	
72	Traitement des déchets	1 415 066.34		1 465 000	
74	Cimetière et crématoire	18 462.30	16 366.85	22 375	4 000
78	Autres tâches protection de l'environnement	21 458.65		27 000	
79	Aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
90	Impôts	1 194 378.73	16 747 764.05	1 079 500	15 852 000
94	Charges et revenus des capitaux	2 021 312.71	1 920 205.09	2 105 000	1 989 750
95	Immeubles du patrimoine financier	751 795.80	321 831.00	318 107	314 476
	T O T A U X	20'580'172.30	20'723'766.24	19'899'022.00	19'906'376.00
	Excédent des revenus / (charges)	143'593.94		7'354.00	

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1999 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	REVENUS	
		BUDGET 1999	COMPTES 1999
400	Impôts sur le revenu et la fortune	13'500'000.00	14'604'097.15
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	500'000.00	-40'878.90
406		12'000.00	16'078.20
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	1'450'000.00	1'797'327.00
409	Taxe professionnelle communale	350'000.00	349'132.00
420	Banques	35'000.00	13'829.69
421	Créances du patrimoine financier	0.00	0.00
422	Capitaux du patrimoine financier	26'200.00	29'824.90
423	Immeubles du patrimoine financier	31'000.00	251'831.00
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	0.00	0.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'550.00	28'387.50
427	Immeubles du patrimoine administratif	1'262'776.00	922'728.90
429		0.00	3'917.50
431	Emoluments administratifs	22'500.00	23'109.50
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	295'400.00	335'312.85
435	Ventes de marchandises	131'000.00	152'135.30
436	Dédommagements de tiers	51'750.00	82'085.45
439	Autres contributions	4'000.00	3'985.00
441	Part à des recettes cantonales	105'000.00	86'697.25
444	Contributions cantonales	3'000.00	3'134.10
451	Cantons	500.00	0.00
452	Communes	175'700.00	182'360.00
460	Confédération	0.00	0.00
461	Cantons	0.00	1'166.85
469	Autres subventions et allocations	1'922'000.00	1'877'505.00
T O T A U X		19'906'376.00	20'723'766.24

		Bilan au 01-12-1999	Bilan au 31-12-1999
1	ACTIF	82'617'891.90	82'617'891.90
	PATRIMOINE FINANCIER		
10	Disponibilités	1'018'488.18	597'648.86
100	Caisses	3'502.15	13'435.55
101	Chèques postaux	14'510.19	102'949.09
102	Banques	789'621.45	279'347.65
103	Etat de Genève	145'854.39	201'916.57
109	Compte de virement	65'000.00	0.00
11	Avoirs	7'274'372.02	8'470'351.68
111	Comptes courants	798'229.23	1'792'267.04
112	Impôts à encaisser	4'225'687.36	4'676'411.34
113	Dédommagements collectivités publiques	61'829.50	30'914.75
115	Autres débiteurs	182'103.93	122'595.55
116	Avoirs à terme fixe	0.00	0.00
118	Compte de liaison	2'006'522.00	1'848'163.00
12	Placements	16'999'803.85	17'362'665.80
121	Actions et parts sociales	11'262.00	11'262.00
122	Prêts	117'181.35	98'508.50
123	Immeubles	16'871'360.50	17'252'895.30
13	Actifs transitoires	343'030.10	381'823.66
130	Intérêts	0.00	0.00
131	Loyers	0.00	0.00
137	TVA à recevoir	9'028.10	-5'472.15
139	Autres comptes transitoires	334'002.00	387'295.81
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14	Investissements	53'593'345.75	51'553'897.15
140	Terrains non bâtis	150'296.20	133'446.20
141	Ouvrages de génie civil	7'121'785.95	7'147'746.15
143	Terrains bâtis	45'703'345.55	43'734'673.45
145	Forêts	39'403.00	37'203.00
146	Mobilier, machines, véhicules	578'515.05	500'828.35
15	Prêts et participations permanents	3'388'852.00	3'698'725.00
152	Communes	1'633'100.00	1'947'973.00
153	Propres établissements	1'143'001.00	1'143'001.00
154	Sociétés d'économie mixte	612'751.00	567'751.00
155	Institutions privées	0.00	40'000.00

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE

CREANCIERS	EMPRUNTS	solde au 31-12-98	amort./rembours.	solde au 31-12-99	TAUX	échéance	Intérêts payés en 99
B.C.G. GENEVE	1'200'000	341'239.00	81'414.30	259'824.70	3.1250	19.11.2002	10'663.70
B.C.G. GENEVE	2'000'000	444'704.00	144'321.60	300'382.40	2.6875	23.10.2001	11'951.40
B.C.G. GENEVE	1'200'000	939'795.00	50'000.00	889'795.00	3.6250	05.05.2003	34'067.55
B.C.G. GENEVE	2'000'000	0.00	0.00	2'000'000.00	2.6250	31.12.2000	1'604.00
B.C.G. GENEVE	600'000	0.00	0.00	600'000.00	2.9375	31.12.2000	392.00
C.N.A. - SUVA	2'000'000	200'000.00	200'000.00	0.00	6.0000	30.11.1999	12'000.00
C.N.A. - SUVA	2'000'000	500'000.00	100'000.00	400'000.00	5.0000	20.09.2003	25'000.00
C.N.A. - SUVA	3'000'000	3'000'000.00		3'000'000.00	4.5000	15.01.2004	135'000.00
C.N.A. - SUVA	3'000'000	3'000'000.00		3'000'000.00	7.0000	30.03.2001	210'000.00
C.N.A. - SUVA	4'000'000	4'000'000.00	100'000.00	3'900'000.00	3.7500	04.05.2008	150'000.00
C.N.A. - SUVA	5'000'000	5'000'000.00		5'000'000.00	5.2500	15.05.2005	262'500.00
COFICOGE	3'000'000	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	6.7500	10.12.1999	202'500.00
COFICOGE	4'000'000	4'000'000.00		4'000'000.00	6.5000	03.12.2002	260'000.00
RENTENANSTALT	2'000'000	2'000'000.00	50'000.00	1'950'000.00	3.2950	03.11.2006	65'900.00
RENTENANSTALT	2'000'000	2'000'000.00		2'000'000.00	4.1500	02.05.2002	83'000.00
RENTENANSTALT	2'000'000	2'000'000.00		2'000'000.00	4.7500	22.09.2000	94'736.10
RENTENANSTALT	3'000'000	3'000'000.00		3'000'000.00	5.2500	09.05.2005	157'500.00
RENTENANSTALT	5'000'000	5'000'000.00		5'000'000.00	3.9500	16.12.2005	197'500.00
WINTERTHUR	2'000'000	2'000'000.00		2'000'000.00	6.8750	01.11.2001	137'500.00
	49'000'000.00	40'425'738.00	3'725'735.90	39'300'002.10	4.6326		2'051'814.75

Montant des intérêts pris en charge par le Fonds d'Equipement Communal en 1999

1'848'163.00

TABEAU DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

Libellé	Date délibération	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-1998	Paiements effectués en 1998	Total dépenses au 31-12-1998	Subventions au 31-12-1998	Solde disponible (dépeassement)
Transformation annexe de la Mairie	27-02-1991	2'330'000.00	2'206'598.95	1'600.00	2'208'198.95	27'500.00	149'301.05
Construction école Ami-Argand	22-04-1991	21'768'890.00	22'425'025.15	14'765.80	22'439'790.95	6'804'938.40	6'134'037.45
Crèche maison Bonnet	21-06-1993	4'498'500.00	4'465'493.80	1'250.00	4'466'743.80	370'247.00	402'003.20
Etude secrétariat-buvette Tennis Club/CSV	24-04-1995	90'000.00	23'675.25	225.00	23'900.25	30'000.00	96'099.75
Collecteur Hauts-de-St-Loup	25-04-1995	2'040'000.00	1'590'475.25	12'208.35	1'602'683.60	300'174.35	737'490.75
Réfection Ecole de Montfleury I	15-04-1996	1'020'000.00	854'554.75	41'550.00	896'104.75	0.00	123'895.25
Réfection école Lachenal bât. C	15-04-1996	1'890'000.00	1'631'459.85	81'290.60	1'712'750.45	429'000.00	606'249.55
Réfection Ch. de Courvoisier	13-05-1996	450'000.00	345'042.50	142'310.30	487'352.80	0.00	-37'352.80
Réfection buvette Port-Choiseul	16-09-1996	60'000.00	43'004.40	1'600.00	44'604.40	0.00	15'395.60
Réfection école Lachenal bât. B	29-10-1996	2'470'000.00	2'144'869.15	62'149.45	2'207'018.60	0.00	262'981.40
Aménagement parking école de Montfleury	12-05-1997	150'000.00	101'694.25	12'740.00	114'434.25	0.00	35'565.75
Aménagement scène de Bon-Séjour	12-05-1997	232'000.00	202'894.35	1'605.60	204'499.95	61'100.00	88'600.05
Réfection cuisine RADO	16-06-1997	32'500.00	24'569.35	2'330.00	26'899.35	0.00	5'600.65
Campagne entretien chaussées	16-06-1997	520'000.00	384'913.20	59'878.15	444'791.35	0.00	75'208.65
Réfection Ch. Vandelle / Val-de-Travers	15-09-1997	680'000.00	561'004.05	8'751.90	569'755.95	203'292.20	313'536.25
Etude générale des circulations	10-11-1997	92'500.00	96'116.80	281.65	96'398.45	0.00	-3'898.45
Réfection façades Ancienne Préfecture	09-02-1998	976'500.00	758'356.80	145'562.95	903'919.75	0.00	72'580.25
Chambre froide CSV	16-03-1998	278'698.00	234'184.35	25'460.00	259'644.35	0.00	19'053.65
Collecteur & chaussée Ch. Dégallier	16-03-1998	1'900'000.00	632'895.55	877'433.55	1'510'329.10	315'000.00	704'670.90
Réfection Salle Communale	20-04-1998	298'200.00	32'726.70	1'886'454.60	1'919'181.30	0.00	-1'620'981.30
Réfection préaux école lachenal	11-05-1998	305'385.00	180'701.55	15'967.45	196'669.00	0.00	108'716.00
Etude extension Mairie	12-10-1998	52'000.00	8'520.00	26'178.55	34'698.55	0.00	17'301.45
Station de pompage à Ecogia	09-11-1998	200'000.00	25'707.75	141'967.80	167'675.55	0.00	32'324.45
Amélioration éclairage public	09-11-1998	400'000.00	0.00	48'623.60	48'623.60	0.00	351'376.40
Centre de récupération de déchets	08-04-1999	97'000.00	0.00	25'295.95	25'295.95	0.00	71'704.05
Divers entretien bâtiments communaux	21-06-1999	90'000.00	0.00	59'465.00	59'465.00	0.00	30'535.00
TOTAUX		42'922'173.00	38'974'483.75	3'696'946.25	42'671'430.00	8'541'251.95	8'791'994.95

		Bilan au 01-12-1999	Bilan au 31-12-1999
2	PASSIF	82'617'891.90	82'065'112.15
	ENGAGEMENTS		
20	Engagements courants	629'418.91	625'499.88
200	Créanciers	621'345.91	619'979.88
204	Subventions à verser	0.00	0.00
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	8'073.00	5'520.00
22	Dettes à moyen et long termes	40'425'738.00	39'300'002.10
221	Reconnaissance de dettes	33'425'738.00	35'300'002.10
223	Emprunts par obligations	7'000'000.00	4'000'000.00
23	Engagements envers entités particulières	28'093.86	33'586.52
233	Fonds et fondations	28'093.86	33'586.52
24	Provisions	1'299'246.56	1'518'014.49
240	Compte de fonctionnement	1'299'246.56	1'518'014.49
25	Passifs transitoires	945'418.30	835'401.40
250	Intérêts	863'493.00	829'213.00
259	Autres comptes transitoires	81'925.30	6'188.40
28	Engagements envers les financements spéciaux	2'305'972.30	2'625'009.85
280	Taxes d'équipement	1'088'740.50	1'265'360.50
281	Taxes d'épuration	0.00	0.00
282	Taxes d'écoulement	409'137.25	587'734.25
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	179'434.65	140'942.90
285	Fonds de bienfaisance	0.00	0.00
288	Immeubles locatifs	628'659.90	630'972.20
29	Fortune nette		
290	Fortune	36'984'003.97	37'127'597.91

Hors Bilan :

Fonds divers	1'039'387.25	1'054'192.40
Engagement conditionnel	0.00	20'000.00

Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée *par écrit* au Conseil administratif. Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.30 -
Compte de chèques postaux : 12-2857-6. - Tél. 755.21.21 - Fax : 755.48.92 -
e-mail : mairie_de_versoix@bluewin.ch

Etat civil

Mariages : les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi. Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

Décès et inhumations : en cas de décès, prévenir immédiatement les Pompes funèbres. Concessionnaire officiel : Pompes funèbres générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342.30.60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

Centre sportif

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755.15.10.

Garderie de dépannage « Les Mouflets »

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 755.56.82.

Garderie de Montfleury

Téléphone 755.48.67.

Crèche Fleurimage

1, ch. de Montfleury. Téléphone : 755.48.38

Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi de 15 h. à 18 h. et le jeudi de 15h30 à 17h30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Renseignements : téléphone 755.22.17 ou 755.59.28.

Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Téléphone 755.34.48. Ouverture : mardi de 15 h. à 18 h.; mercredi de 9 h.30 à 12 h.; jeudi de 15 h. à 19 h.; samedi de 9 h.30 à 12 h.

Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 775.24.24. Fax 755.69.18.

Foyer de jour « Livada »

Téléphone 755.20.54

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

5, chemin de Versoix-la-Ville. , lundi au vendredi 8h - 12h & 14h - 18h. téléphone 779.25.66

Unité accueil et secrétariat social & unité d'action social, téléphone 779.25.66

Unité aides et soins - *aides familiales*, téléphone 755.57.17

Unité aides et soins - *aides ménagères*, téléphone 755.61.88

Unité et soins - *infirmières*, téléphone 755.10.80

Service d'orientation

du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.45. Téléphone 779.13.43.

Permanence avocats

Téléphone 779.25.86. Mercredi et vendredi de 17 h.30 à 19 h.

Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 755.31.35 / Montfleury, tél. 755.59.10 / Lachenal, tél. 755.28.02

Repas à domicile pour personnes âgées ou handicapées

Mme S. Piccot. Téléphone 755.43.95.

Inspecteur du bétail

Mme Yvonne Humbert, 1294 Genthod. Téléphone 774.16.38.

Service du feu

Etat-major : Cap. F. Blanchard, téléphone 755.29.70, natel 079.310.10.21; Lt J. Kursner, téléphone 779.04.76; Lt Ph. Décrind, téléphone 755.48.42; Four. N. Anagnostopoulos, téléphone 755.38.12; Sgtn C. Moret, téléphone 755.32.85.

Protection civile

Chef intercommunal : M. Paul Leuba, p.ad. Mairie de Versoix.

Gendarmerie

Route de Suisse 71. Téléphone 755.10.21.

Levée des ordures

Secteur lac : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h.30 du matin.

Renseignements Info-déchets

Mairie, Michel Armand-Ugon, téléphone 755.21.21
DIER - Infeau-déchets, téléphone 327.47.11

Services industriels (eau, gaz, électricité)

Chemin Château-Bloc 2, Le Lignon, 1211 Genève 2, téléphone 420.88.11

Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation *écrite* de la Mairie.

Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1.50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

Par contre, la taille des haies empiétant sur le domaine public et rendant l'utilisation des trottoirs et chaussées dangereuse doit être immédiatement exécutée.

Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Autres inconvénients

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

Secteur Jura : soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h.30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée de ferraille dont le poids est limité à 50 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.
L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal - Parking Bordier.

Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les lundis dès 7 h. jusqu'aux mardis à 8 h.

Ramassage des déchets de taille de haies dans le secteur villa chaque 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois, sauf mois de janvier et décembre.

Déchets toxiques

Retour à la quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 755.26.36.

Réfrigérateurs

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie.
Coût : Fr. 70.—.

Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal / Port-Choiseul (huiles moteurs).

Papier

Bennes aux parkings de l'Ecole Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier.)

Piles

Parkings Lachenal et Bordier, ou retour chez le commerçant

Verre

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier.

Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal / Parking Bordier

Déchets encombrants

Se renseigner c/o Odelet Transport, téléphone 367.15.10

Renseignements

Ecoles publiques

- Classes primaires* Groupe Lachenal : M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 950.92.70
Ecole de Montfleury 1 : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél.
755.43.31
Ecole Ami-Argand: Bernard Sommer, maître principal, tél. 779.09.00
Ecole de Bon-Séjour : Pierre-Olivier Chapuis, maître principal, tél. 755.53.53
- Classes enfantines* Groupe Lachenal : Mme Michèle Biollay, maîtresse principale, tél.950.92.71
Chemin Courvoisier, Mme Anne Girardet, maîtresse principale, tél. 755.28.77
Ecole Ami-Argand : Mme Christine Chapuis, maîtresse principale, tél. 770.09.00
Ecole de Montfleury I : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél.
755.43.31
Ecole de Montfleury II : Mme Nicole Berger, maîtresse principale, tél.755.47.21
- Cycle d'orientation* ch. des Colombières (secrétariat), tél. 755.42.25

Paroisses

- Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Gobet, route de Suisse 85, tél. 755.12.44
- Paroisse protestante, M. le Pasteur Daniel Barraud, route de Sauverny 7, tél. 755.27.57

Ramonage

Maître ramoneur : M. Frédéric-C. Jost, Bemex-en-Combes 22, 1233 Bernex, téléphone 757.29.33 (Natel 077.25.60.15).

Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, 13 rue de l'École-de-Médecine, Genève.

Office cantonal de la population

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

Renseignements

Sociétés et groupements locaux (suite)

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Sports		
Badminton-Club	M. J.-J. Ling	774.44.04
Basket-Club	M.O. Schott	388.68.94
Cavaliers	M. C. Lehmann	755.20.65
Club nautique	Secrétariat	755.35.00
Caisses à savon	M. R. Kurz	755.36.25
Courses de lévriers	Mme M.-C. Besson	796.33.86
Football-Club	M. J.-C. Roder	755.61.52
Gymnastique (FSG)	M J. Burdet	079/375.30.60
Gymnastique-Dames	Mme J. Pouilly	755.11.53
JMRCV	M. Philippe Blanchard	079 413.32.39
Judo-Club	M. A. Keller	774.01.16
Model-Club	M. F. Parodi	345.35.29
Ski-Club	M. D. Mettaz	755.42.38
Tennis-Club	M. C. Ecuyer secrétariat	755.15.67
Tennis de table	M. P. Levasseur	793.72.29
Tir	M.Luc Pépin	776.51.40
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Robert Detraz	755.12.72
Versoix-Bikers	M. Georges Barel	779.06.33
Economie		
FIVEAC	M. C. Sanz	755.21.21
ADER	C.P. 648 1290 Versoix	

Partis politiques de Versoix

Présidents :

M. Patrick Schmied	50, Gd-Montfleury	Parti démocrate-chrétien
M. Sergio Mazzone	2, ch. Terray	Parti écologiste
M. Pierre Prigioni	26, Montfleury	Entente communale Vx
M. Jacques Fritz	1, ch. de Pont-Céard	Parti libéral
M. Patrick Malek-Asghar	81, rte de St-Loup	Parti radical
M. Serge Leibzig	6, ch. Ancien-Péage	Parti socialiste

Renseignements

Sociétés et groupements locaux

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Utilité publique		
Samaritains de Versoix et environs	Mme Michèle Robas	755.37.71
Sapeurs-pompiers	Cap. François Blanchard	755.29.70
Sauvetage du Léman	M. Thierry Graf	755.23.06
De quartiers et autres		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755.12.36
Cité Choiseul	Mme Fragnière	755.22.49
Colombières	M. Frank Burnand	755.55.45
Jardins familiaux	Mme A.-M. Gaillet	779.09.23
Montfleury	M. Ph. Baumann	755.51.08
Pelotière	Mme Y. Morier-Genoud	076/394.24.99
Richelien	Mme C. Meylan	755.35.92
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz	755.36.25
Coin-de-Terre (groupement de Versoix)	Mme F. Chambordon	755.22.17
Dames foraines	Mme A. Wetzel	079/624.51.59
Jeunesse		
Colonies de vacances	Mme Michèle Blanchard	755.33.89
Groupe scouts Parc St-Loup ASPV	M. D. Burnand	755.55.45
Groupe scouts Th.-Vernes	M. L. Delarageaz	731.30.43
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	Mme F. Cantin-Gönczy	755.37.09
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M. Gilbert Tonetti	755.43.71
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	Mme A. Etienne	75520.28
Culture et loisirs		
Téâtre Alroma	Mme Valérie Racine	776.83.63
	Mme Isabelle Stucki	341.01.49
Théâtre Offiez	M. Olivier Saillet	753.12.20
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755.10.45
Amis de la Musique Municipale	Mme S. Zolliker	755.41.97
Club des Aînés	Mme J. Duflon	755.24.17
Club de bridge	Mme J. Chappuis	361.24.29
Confrérie des oenologues	M. Antonio Conti	755.23.03
Confrérie des potes-au-feu	M. G. Ebner	755.30.08
Costumes genevois	Mme Solange Kindler	755.13.87
Dames paysannes	Mme Sylvette Piccot	755.43.95
Ecole & Quartier	Secrétariat	755.56.81
Groupement artistique GAAVE	M. François-D. Hermès	774.15.17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779.09.70
Versoix-Spectacles	M. Daniel Vuadens	755.21.21
Versoix-Région	M. Michel Jaeggle	755.26.17